

**CONGREGATION DES MONIALES DE BETHLEEM,  
DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE ET DE SAINT BRUNO  
2055, chemin de Piquetière**

**38380 SAINT LAURENT DU PONT**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31/12/2018**

---

## **RAPPORT**

Aux membres de l'Association

Messieurs,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil permanent de la Congrégation du 02 novembre 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « CONGREGATION DES MONIALES DE BETHLEEM, DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE ET DE SAINT BRUNO », relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas de point particulier à porter à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'économiste.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulon, le 02 septembre 2019

*Le Commissaire aux Comptes*  
*JH & Associés*  
*D.LOMPRE*

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a vertical stroke and a horizontal stroke, all written in a cursive style.

**B I L A N A C T I F**

présenté en euro

A C T I F	Exercice clos le 31/12/2018				Exercice N-1 31/12/2017	Exercice N-2 31/12/2016
	<b>Brut</b>	<b>mort. - Pro</b>	<b>Net</b>	<b>%</b>		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
Fonds commercial	483 873	0	483 873	1,28%	483 873	483 873
Autres immobilisations incorporelles	86 478	14 093	72 385	0,19%	0	28 826
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
Terrains	2 439 101	297 512	2 141 590	5,65%	2 149 177	2 141 647
Constructions	30 475 937	8 875 377	21 600 560	56,98%	21 552 797	21 559 272
Installations techniques, matériel & outillage	301 044	190 153	110 891	0,29%	121 719	68 618
Autres immobilisations corporelles	1 175 441	470 160	705 282	1,86%	696 430	607 924
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>						
		Remboursement	Total			
Prêts	198 999	21 026	177 973	0,47%	194 001	218 614
<b>TOTAL des immobilisations (I)</b>	<b>35 160 875</b>	<b>9 868 320</b>	<b>25 292 554</b>	<b>67%</b>	<b>25 197 998</b>	<b>25 108 774</b>
<b>STOCKS</b>						
Matières premières, approvisionnements	188 921	0	188 921	0,50%	171 443	314 410
Produits intermédiaires et finis	2 588 184	12 612	2 575 572	6,79%	2 555 343	2 757 810
Marchandises	152 198	40 765	111 433	0,29%	93 663	70 149
Avances & acomptes versés sur commandes	0	0	0	0,00%	12 433	2 680
Créances usagers et comptes rattachés	334 526	-73 766	260 760	0,69%	256 054	276 557
<b>AUTRES CRÉANCES</b>						
Personnel	3 178	0	3 178	0,01%	4 938	7 588
Organismes sociaux	0	0	0	0,00%	10 669	5 554
État, taxes sur le chiffre d'affaires	13 733	0	13 733	0,04%	11 511	7 859
Comptes courants monastères Hors de France	2 405 785	0	2 405 785	6,35%	1 946 458	1 465 272
Autres	1 377 995	0	1 377 995	3,63%	174 725	143 682
<b>TRÉSORERIE</b>						
Valeurs mobilières de placement	3 876 243	0	3 876 243	10,22%	3 971 653	1 432 802
Disponibilités	1 806 141	0	1 806 141	4,76%	1 963 098	1 828 432
Charges constatées d'avance	0	0	0	0,00%	0	315
<b>TOTAL de l'actif circulant (II)</b>	<b>12 746 904</b>	<b>-20 389</b>	<b>12 619 761</b>	<b>33%</b>	<b>11 171 988</b>	<b>8 313 110</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>47 907 779</b>	<b>9 847 931</b>	<b>37 912 316</b>	<b>100%</b>	<b>36 369 985</b>	<b>33 421 884</b>

**B I L A N P A S S I F**

présenté en euro

<b>P A S S I F</b>	Exercice clos le 31/12/2018		Exercice N-1 31/12/2017	Exercice N-2 31/12/2016
	euros	%	euros	euros
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES</b>				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	29 897 645	78,86%	29 897 645	29 897 645
Résultat de l'exercice	-1 202 261	-3,17%	-1 821 151	-1 154 459
Report à nouveau	-2 859 935	-7,54%	-2 429 360	-1 282 276
Autres Fonds Associatifs				
Fonds Associatifs avec droit de reprise	10 374 259	27,36%	9 074 248	4 534 803
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	550 342	1,45%	440 842	268 002
<b>TOTAL des capitaux propres (I)</b>	<b>36 760 051</b>	<b>96,96%</b>	<b>35 162 225</b>	<b>32 263 714</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Provisions pour risques et charges	53 753	0,14%	57 200	57 312
<b>TOTAL des provisions (II)</b>	<b>53 753</b>	<b>0,14%</b>	<b>57 200</b>	<b>57 312</b>
<b>FONDS DÉDIÉS</b>				
Fonds dédiés	0	0,00%	0	0
<b>TOTAL des fonds dédiés (III)</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées	29 591	0,08%	74 379	82 486
Avances et acomptes reçus sur commandes clients	786	0,00%	233	78
Fournisseurs et comptes rattachés	142 223	0,38%	142 962	135 540
Comptes courants monastères Hors de France	571 950	1,51%	490 232	398 392
Autres	353 962	0,93%	442 754	484 362
<b>TOTAL des dettes (IV)</b>	<b>1 098 512</b>	<b>2,90%</b>	<b>1 150 561</b>	<b>1 100 858</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>37 912 316</b>	<b>100%</b>	<b>36 369 985</b>	<b>33 421 884</b>

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno**  
**38380 Saint Laurent du Pont**

**COMPTE DE RÉSULTAT**  
présenté en euro

COMPTE DE RÉSULTAT - PRODUITS			Exercice clos le 31/12/2018		Exercice N-1 31/12/2017		Exercice N-2 31/12/2016		Variation	
			France	CE Export	Total	%	Total	%	Total	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>										
Ventes de marchandises	73 584		73 584	1,32%	68 764	1,42%	119 140	2,41%	4 820	0,68%
Production vendue de biens	1 967 246	869 908	2 837 154	51,02%	2 619 881	53,97%	2 644 857	53,48%	217 274	30,78%
Prestation de services	13 792		13 792	0,25%	12 550	0,26%	415	0,01%	1 242	0,18%
Montants nets prod. d'exploit°	2 054 622	869 908	2 924 530	52,60%	2 701 194	55,64%	2 764 411	55,89%	223 336	31,64%
	2 924 530									
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>										
Production stockée			26 237	0,47%	-203 358	-4,19%	-165 593	-3,35%	229 595	32,52%
Subventions d'exploitation			50 495	0,91%	18 333	0,38%	9 124	0,18%	32 162	4,56%
Pensions et autres allocations			982 291	17,67%	901 926	18,58%	932 560	18,86%	80 365	11,38%
Autres produits			1 257 556	22,62%	1 155 310	23,80%	1 027 878	20,78%	102 246	14,48%
Transfert de charges			206 950	3,72%	150 192	3,09%	147 480	2,98%	56 758	8,04%
Reprise sur amortissements et provisions			59 486	1,07%	80 791	1,66%	26 324	0,53%	-21 305	-3,02%
Sous-total des autres produits d'exploitation			2 583 014	46,45%	2 103 194	43,33%	1 977 773	39,99%	479 821	67,97%
<b>Total des produits de exploitation (I)</b>			<b>5 507 545</b>	<b>99,05%</b>	<b>4 804 388</b>	<b>98,97%</b>	<b>4 742 185</b>	<b>95,88%</b>	<b>703 157</b>	<b>99,61%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>										
Autres intérêts et produits assimilés			38 493	0,69%	37 753	0,78%	31 104	0,63%	740	0,10%
Différences positives de change			0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Produits nets s/cessions valeurs mobilières de placem			0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>38 493</b>	<b>0,69%</b>	<b>37 753</b>	<b>0,78%</b>	<b>31 104</b>	<b>0,63%</b>	<b>740</b>	<b>0,10%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>										
Sur opérations de gestion			14 345	0,26%	12 300	0,25%	172 635	3,49%	2 045	0,29%
Sur opérations en capital			0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>14 345</b>	<b>0,26%</b>	<b>12 300</b>	<b>0,25%</b>	<b>172 635</b>	<b>3,49%</b>	<b>2 045</b>	<b>0,29%</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I)+(II)+(III)+(IV)</b>			<b>5 560 383,2</b>	<b>100%</b>	<b>4 854 442</b>	<b>100%</b>	<b>4 945 924</b>	<b>100%</b>	<b>705 941</b>	<b>100%</b>
<b>DEFICIT</b>			<b>-1 202 261</b>		<b>-1 821 151</b>		<b>-1 154 459</b>		<b>618 890</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>6 762 644</b>		<b>6 675 593</b>		<b>6 100 383</b>		<b>87 052</b>	

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno**  
**38380 Saint Laurent du Pont**

**COMPTE DE RÉSULTAT**  
présenté en euro

COMPTE DE RÉSULTAT - CHARGES	Exercice clos le 31/12/2018		Exercice N-1 31/12/2017		Exercice N-2 31/12/2016		Variation	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>								
Achats de marchandises	165 026	2,44%	207 213	3,10%	177 769	2,91%	-42 187	-48,46%
Achats de matières premières et autres	359 468	5,32%	207 498	3,11%	243 591	3,99%	151 970	174,57%
Variations des stocks de matières premières et autres	-17 478	-0,26%	142 967	2,14%	-35 313	-0,58%	-160 445	-184,31%
Autres achats non stockés	1 166 360	17,25%	1 016 059	15,22%	1 006 316	16,50%	150 301	172,66%
Services extérieurs	586 616	8,67%	709 428	10,63%	594 179	9,74%	-122 812	-141,08%
Autres services extérieurs	587 315	8,68%	600 089	8,99%	544 900	8,93%	-12 774	-14,67%
Impôts, taxes et versements assimilés	129 179	1,91%	138 294	2,07%	133 738	2,19%	-9 115	-10,47%
Salaires et traitements	1 080 572	15,98%	1 118 304	16,75%	1 051 845	17,24%	-37 732	-43,34%
Charges sociales	1 358 168	20,08%	1 309 495	19,62%	1 250 444	20,50%	48 673	55,91%
Autres charges du personnel	0	0,00%	1 382	0,02%	640	0,01%	-1 382	-1,59%
Subventions accordées par la Congrégation	369 159	5,46%	216 651	3,25%	183 421	3,01%	152 508	175,19%
<u>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</u>								
sur immobilisations : dotations aux amortissements	899 378	13,30%	924 581	13,85%	895 350	14,68%	-25 203	-28,95%
sur l'actif circulant : dotations aux dépréciations	43 909	0,65%	24 456	0,37%	37 370	0,61%	19 453	22,35%
pour risques et charges : dotations aux provisions	368	0,01%	45 958	0,69%	0	0,00%	-45 590	-52,37%
Autres charges	11 492	0,17%	10 216	0,15%	13 902	0,23%	1 276	1,47%
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>6 739 532</b>	<b>99,66%</b>	<b>6 672 592</b>	<b>99,96%</b>	<b>6 098 152</b>	<b>99,96%</b>	<b>66 940</b>	<b>76,90%</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>								
Intérêts et charges assimilées	0	0,00%	0	0,00%	1 395	0,02%	0	0,00%
Charges nettes s/cessions valeurs mobilières placeme	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Pertes de change	23	0,00%	3 001	0,04%	837	0,01%	-2 978	-3,42%
<b>Total des charges financières (II)</b>	<b>23</b>	<b>0,00%</b>	<b>3 001</b>	<b>0,04%</b>	<b>2 232</b>	<b>0,04%</b>	<b>-2 978</b>	<b>-3,42%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>								
Sur opérations de gestion	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Sur opérations en capital	23 089	0,34%	0	0,00%	0	0,00%	23 089	26,52%
<b>Total des charges exceptionnelles (III)</b>	<b>23 089</b>	<b>0,34%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>23 089</b>	<b>26,52%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I)+(II)+(III)+(IV)</b>	<b>6 762 644</b>	<b>100%</b>	<b>6 675 593</b>	<b>100%</b>	<b>6 100 383</b>	<b>100%</b>	<b>87 052</b>	<b>100%</b>
<b>EXCEDENT</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 762 644</b>		<b>6 675 593</b>		<b>6 100 383</b>		<b>87 052</b>	

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno  
38380 Saint Laurent du Pont**

**ANNEXE aux comptes annuels, présentée en euros**

**Préambule**

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

Il s'agit du quatrième exercice présenté sous forme de comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 37 912 315,68 €

Le résultat net comptable est un déficit de -1 202 261,06 €

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/08/2019 par les dirigeants.

Les comptes présentent un comparatif N-1 (31/12/2017) et N-2 (31/12/2016)

**1. Évènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice.**

Les faits significatifs susceptibles d'être mentionnés dans l'annexe aux comptes annuels sont :

L'acquisition du monastère Notre Dame de la Source au Perthus est en cours.

L'acte d'apport par la Communauté des ermites de Marie à la Congrégation de Bethléem sera signé le 16 janvier 2019. Des travaux d'aménagement ont commencé (mis en travaux en cours).

Un remboursement des impôts fonciers pour le monastère des Monts Voirons pour un montant de 39 219€ fait partie du compte de 79300000.

Le 18/10/2018 la Congrégation a reçu devant maître Meunier un legs contenant une boutique 75006 Paris rue Bonaparte d'une valeur de 1 100 000€. Cette immeuble sera vendu par la Congrégation, conforme à son objet social, le 21/05/2019.

**2. Principes, règles et méthodes comptables.**

2.1. Méthode générale.

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général de 1999, aux prescriptions du Code du commerce et aux règlements n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euros.

## 2.2. Principales méthodes d'évaluation et de présentation.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 2.2.1. Évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions, et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

La Congrégation a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

### 2.2.2. Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposable à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Aménagement des terrains	50 ans
Constructions	50 ans
Agencement des constructions	20 ans
Matériel et outillage industriels	10 ans
Agencement, aménagement installations	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	20 ans
Autres immobilisations incorporelles (DTU)	3 ans

### 2.2.3. Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du FIFO.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de bien concourant à la production.

Les stocks en dépôt hors de France sont évalués au prix de revient à partir de l'exercice 2017, ils étaient précédemment évalué en prix de cession, soit 60% du prix de vente.

### 2.2.4. Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

### 2.2.5. Provision pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

### 2.2.6. Indemnité de fin de carrière :

La Congrégation a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué ci-après :

Méthode de calcul de la dette actuarielle	
table de mortalité	T 605
taux de rotation	1%
taux d'évolution salariale	1%
taux d'actualisation	2,43%

### 2.2.7. Effectif moyen :

Effectif moyen	
Cadres	2
Non-cadres	45

### 2.2.8. Honoraires du commissaire aux comptes :

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 7 200 € TTC.

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno**  
**38380 Saint Laurent du Pont**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS présentée en euros**

**1. Notes sur le bilan actif**

1.1. Immobilisations

Actif immobilisé	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	483 873	86 478	0	570 351
Immobilisations corporelles	33 520 866	932 491	61 833	34 391 524
Immobilisations financières	194 001	4 998	21 026	177 973
Total	34 198 740	1 023 967	82 859	35 139 849

1.2. Amortissements

Immobilisations amortissables	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Immobilisations incorporelles	0	14 093	0	14 093
Aménagements Terrains	256 664	40 848	0	297 512
Constructions				
Bâtiments sur sol propre	4 341 561	358 576	0	4 700 138
Aménagements sur sol propre	2 009 740	151 178	0	2 160 918
Bâtiments sur sol d'autrui	1 190 828	123 984	0	1 314 812
Aménagements sur sol d'autrui	638 283	61 227	0	699 510
Installations techniques d'atelier	169 536	20 617	0	190 153
Autres immobilisations corporelles				
Matériel d'équipement maison	127 137	46 109	0	173 245
Matériel de transport	212 157	46 730	32 476	226 412
Matériel de bureau	14 863	11 292	0	26 155
Mobilier	39 972	4 375	0	44 348
Total	9 000 743	879 027	32 476	9 847 294

1.3. État des stocks

	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
Matières premières	137 943	15 988		153 931
Produits intermédiaires	519 840	43 949		563 789
Produits finis	1 592 549		-88 022	1 504 527
Produits finis en dépôt Hors de France	452 584	67 284		519 868
Provision pour dépréciation stocks prod	-9 630		-2 982	-12 612
Autres approvisionnements	33 500	1 490		34 990
Marchandises	149 172	3 026		152 198
Provision pour dépréciation stocks marc	-55 509	14 744		-40 765
Total	2 820 449	146 481	-91 004	2 875 926
Total variation		55 477		

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno  
38380 Saint Laurent du Pont**

1.4. État des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Échéances jusqu'à un an	à plus d'un an
Créances de l'actif circulant			
Avances et avoirs fournisseurs	0,00	0	0
Créances (recettes Maison et Artisanat)	260 760,06	190 760	70 000
Autres créances	1 381 173,22	1 104 583	276 590
Créances sur l'Etat	13 733,02	13 733	
Compte-courants mon. Hors de France	2 405 784,64		2 405 785
Charges constatées d'avance	0,00		
Total	4 061 451	1 309 077	2 752 374

1.5. État des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Maison et Artisanat à recevoir	331 744
Total	331 744

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno  
38380 Saint Laurent du Pont**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS présentée en euros**

**4. Notes sur le bilan passif**

**4.1. Fonds associatifs**

Postes	À l'ouverture	Affectation résultat	Augmentation	Diminution	À la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Valeur du patrimoine intégré	29 897 645,01		0,00		29 897 645,01
(2) Dons pour investissement	692 723,94		165 528,10		858 252,04
Dons et legs notariés	270 952,09		261 372,11		532 324,20
(1) dont DTU pour investissement	0,00		86 478,00		86 478,00
Report à nouveau	-2 429 360,00	-1 821 150,80			-4 250 510,80
Déficit de l'exercice	-1 821 150,61	1 821 150,61			0,00
Excédent de l'exercice	0,00				
Résultat de l'année en cours				-1 202 261,06	-1 202 261,06
Autres Fonds associatifs					
(3) Apports avec droit de reprise	3 768 639,27		0,00	-22 507,38	3 746 131,89
(3) Apports sans droit de reprise	4 341 932,90		2 286 194,20	0,00	6 628 127,10
(4) Subventions	440 842,13		109 500,00	0,00	550 342,13
<b>Total</b>	<b>35 162 224,73</b>	<b>-0,19</b>	<b>2 822 594,41</b>	<b>-22 507,38</b>	<b>36 760 050,51</b>
Provisions			2 800 087,03		
Provisions pour départ à la retraite	57 200,00		0,00	-3 447,00	53 753,00
<b>total</b>	<b>37 040 575,34</b>		<b>2 796 640,03</b>		<b>36 813 803,51</b>
total classe 1 en comptabilité	35 219 424,54				38 016 064,57
différence = résultat	1 821 150,80				-1 202 261,06

- (1) Donation Temporaire d'Usufruit de SOPARC pour la construction du monastère de Sari  
(2) Dons pour investissements : dons affectés par les donateurs à l'immobilier qui figurent directement en Fonds Associatif  
(3) Apports avec ou sans droit de reprise : héritages reçus par les membres de la Congrégation  
(4) Subventions reçues par la Fondation des Monastères, la Fondation du Patrimoine et la Fondation AnBer affectés par les donateurs aux investissements

**4.2. État des dettes et produits constatés d'avance**

Dettes	Montant brut	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilés	29 591	12 194	0	17 397
Avances et acomptes reçus sur cde d	786	786	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	142 223	92 445	49 778	0
(5) Comptes courants mona Hors de Fra	571 950	0	0	571 950
Autres	353 962	208 718	50 968	94 276
<b>Total</b>	<b>1 098 512</b>	<b>314 143</b>	<b>100 746</b>	<b>683 623</b>

- (5) Dîme et remboursement assurance reversés par les Monastères hors de France à la Maison-Mère

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno**  
**38380 Saint Laurent du Pont**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS présentée en euros**

**5. Notes sur le compte de résultat**

Détail des transferts de charges	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Transferts de charges			
Transfert avantages en nature salariés	10 780	12 752	12 678
Remboursement loyer Androussof	1 740	3 399	1 123
Remboursement lingerie Hors de France	9 313	10 799	7 939
Remboursement divers	18 946	21 010	27 479
Remboursement transport	29 447	29 080	32 246
Remboursement expédition export	6 798	/	/
Remboursement expédition avec TVA	6 552	/	/
Remboursement frais de PTT	4 436	13 242	5 507
Remboursement matériel export	1 996	/	/
Remboursement moules atelier	0	792	/
Remboursement Hors de France à Maison-Mère	18 191	29 064	38 376
Remboursement assurances	35 022	22 129	14 691
Remboursement Caisse maladie et Mutuelles	20 733	7 925	7 440
Remboursement impôts	42 996	/	/
<b>Total des Transferts de Charges</b>	<b>206 950</b>	<b>150 192</b>	<b>147 480</b>

Détail des produits exceptionnels	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Produits exceptionnels sur opérations en gestion			
plus value cession immobilisations	0	1 500	172 635
pensions de 2016 et 2017 reçues en 2018 et non pro	14 345	10 800	/
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
néant	0	0	0
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>14 345</b>	<b>12 300</b>	<b>172 635</b>

Détail des charges exceptionnelles	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Charges exceptionnelles sur opérations en gestion			
néant	0	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Valeurs comptables d'immobilisations corporelles c	23 089	0	0
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>23 089</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Congrégation des moniales de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de saint Bruno  
38380 Saint Laurent du Pont**

**LISTE DES IMMOBILISATIONS OCCUPÉES PAR LA CONGRÉGATION AU 31/12/2018**

Lieux	Régime juridique	Année d'occupation
Notre Dame de la Présence de Dieu 2, rue Mesnil 75116 PARIS	mise à disposition de la Paroisse Saint Honoré d'Eylau locataire de la ville de Paris	1980
Notre Dame de Bethléem route de Poligny 77140 NEMOURS	propriété de la Congrégation	1972
Notre Dame de la Gloire-Dieu Les Montsvoirons 74420 BOEGE	propriété de la Congrégation	1974
Notre Dame de l'Unité Pugny-Chatenod 73100 AIX LES BAINS	propriété de la Congrégation	1971
Notre Dame du Buisson Ardent Currière en Chartreuse 38380 SAINT LAURENT DU PONT	sous location aux Chartreux locataires de l'ONF	1974
Notre Dame du Saint Désert 2055 chemin de Piquetière 38380 SAINT LAURENT DU PONT	convention de mise à disposition propriété de la Congrégation des moines de Bethléem	1985
Le Désert de l'Immaculée Chemin de Peyras 65120 SAINT PE DE BIGORRE	propriété de la Congrégation	1998
Notre-Dame de la Source Saint Jean de l'Albère 66480 LE PERTHUS	En cours d'acquisition	2018
Notre Dame de Pitié Mougères 34720 CAUX	location aux Chartreux	1977
Notre Dame du Torrent de Vie 83340 LE THORONET	propriété de la Congrégation	1978
Notre Dame de Clémence La Verne 83610 COLLOBRIERES	location à l'ONF	1982
Notre Dame du Val d'Adoration Le Val Saint Benoît 71360 EPINAC	propriété de la Congrégation	1983
Monastère l'Assunata Gloriosa 20145 SARI-SOLENZARA	propriété de la Congrégation	1986
Magasin de Lourdes 87 boulevard de la Grotte 65100 LOURDES	propriété de la Congrégation	1998
Magasin de Paris 18 rue Mesnil 75116 PARIS	propriété de la Congrégation	2008